

**PV de dépouillement des élections du comité technique de proximité de la DRAC Rhône-Alpes**

**Scrutin du 4 décembre 2014**

Nombre d'électeurs inscrits :	166
Nombre de votants :	133
- dont nombre de votes à l'urne	54
- dont nombre de votes par correspondance	79
Enveloppes annulées	4
Nombre de suffrages valablement exprimés	114
Bulletins blancs ou nuls	15

Nombre de sièges titulaires à pourvoir en CT	<b>05</b>	Quotient électoral CT	22,8
Type de collège	<b>CT Local</b>		

Listes	Union de rattachement	Nom du syndicat	Nbre de voix	% des voix	Nbre de sièges
1	Confédération Générale du Travail CGT- Fédération syndicale unitaire-Union syndicales Solidaires Fonction publique	Liste d'union Confédération Générale du Travail (CGT) 50%-Fédération syndicale unitaire (FSU) 30 %-SUD Culture Solidaires (SUD) 20%	59	51,75%	3
2	Union nationale des syndicats autonomes- Confédération Française Démocratique du Travail CFDT	Liste commune Union nationale des syndicats autonomes Éducation (UNSA Éducation) 50 %-Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT Culture) 50 %	55	48,25%	2
<b>TOTAL</b>			<b>114</b>	<b>100,00%</b>	<b>5</b>

Nombre de sièges titulaires à pourvoir en CHSTCT	<b>05</b>	Quotient électoral CHSCT	22,8
Type de collège	<b>CHSCT</b>		

Listes	Union de rattachement	Nom du syndicat	Nbre de voix	% des voix	Nbre de sièges
1	Confédération Générale du Travail CGT	Liste d'union Confédération Générale du Travail (CGT) 50%	29,5	25,88%	2
	Fédération syndicale unitaire	Fédération syndicale unitaire (FSU) 30 %	17,7	15,53%	1
	Union syndicales Solidaires Fonction publique	SUD Culture Solidaires (SUD) 20%	11,8	10,35%	
2	Union nationale des syndicats autonomes	Union nationale des syndicats autonomes Éducation (UNSA Éducation) 50 %	27,5	24,12%	1
	Confédération Française Démocratique du Travail CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT Culture) 50 %	27,5	24,12%	1
<b>TOTAL</b>			<b>114</b>	<b>100,00%</b>	<b>5</b>

Début du dépouillement :	11h30
Fin du dépouillement :	12h20

Observations sur le dépouillement :

Signatures :

Le président

  

La secrétaire

  

Les délégués de l'administration

  

Les délégués des organisations syndicales candidates